

## Fiscalité cession de marque

## Par nicolasmdb, le 10/11/2018 à 11:36

Je vends une marque que j' ai créé il y a dix ans. Elle a été exploitée par un associé sous la forme d'un contrat de licence puis par moi même directement depuis 3 ans. J' ai la possibilité de la vendre mais il semble que je sois taxable à 30% ce que je trouve absurde. Comment contourner cet obstacle ?